

« La jeunesse, priorité pour la relance et la transformation de la Métropole et ses territoires »

COMPTE-RENDU du webinaire 1 du Conseil de développement (CdD)

## L'accompagnement éducatif des adolescents

Jeudi 3 décembre 2020 – 18h15-20h15

### Propos introductifs d'Anne-Marie COMPARINI, Présidente du CdD

Les deux webinaires organisés ont vocation à enrichir **la note d'alerte** (« Poursuivre l'urgence, renforcer la coopération », mai 2020) et le « **Plaidoyer pour la relance et la transformation à moyen et long terme dans la métropole** » (juin 2020), réalisés après avoir interrogé pendant le 1er confinement 70 partenaires/têtes de réseau sur leurs initiatives de solidarité, coopération et d'interaction inventées pour soutenir des personnes en difficulté ou des activités économiques en grande fragilité.

Nos échanges seront centrés sur un public : **les jeunes**, priorité des priorités. Parce qu'il y a tout d'abord un **enjeu fort d'inclusion** pour les adolescents et les jeunes adultes en **réduisant des inégalités dès l'école et tout au long de la vie**. Les inégalités éducatives sont l'une des inégalités les plus graves, rejaillissant par la suite sur leur pleine insertion dans la société. En outre, nous sommes avec ce sujet dans un bon « timing » : **le nouvel exécutif réfléchit à l'élaboration d'une politique jeunesse**. On peut espérer ainsi que nos travaux puissent apporter un regard différent et complémentaire.

Les deux webinaires sont étroitement liés. La formation des adolescents et des jeunes adultes est primordiale, de la mission pédagogique de l'Éducation nationale -acteur pivot- jusqu'à la sensibilisation portée par les associations socio-éducatives et civiques qui couvrent une diversité de pratiques formatrices du soi. Ceci nous conduira à étudier les types de coopération envisagés au profit d'un apprentissage de la vie et des connaissances qui ouvre la porte pour les jeunes adultes à leur insertion dans la vie citoyenne et professionnelle :

- **L'accompagnement éducatif des adolescents** ce soir
- **Les voies d'insertion professionnelle des jeunes adultes** le 17 décembre.

Nous souhaitons enrichir ces deux étapes du parcours de vie des jeunes pour faire **des recommandations de mobilisation et de démultiplication des énergies des acteurs associatifs avec la Métropole et les Communes** qui agissent pour éviter le « décrochage » des jeunes et faciliter leur insertion dans la société.

Notre échange de ce soir portera donc sur « l'accompagnement éducatif des adolescents » et part d'un double constat :

- **la diversité - autour de l'Education nationale - des formes associatives de soutien éducatif et de reconnaissance dont un jeune peut bénéficier pour son insertion dans la société et éviter un « décrochage ».**
- **et la pluralité de bénéficiaires, une variété d'acteurs accompagnants et une multiplicité d'acteurs publics.**

Il n'y a pas un jeune, mais des jeunes. Il n'y a pas une seule structure accompagnante, mais de nombreuses associations d'éducation populaire, d'entraide sociale, de pratiques citoyennes et services civiques. Car il n'y a pas non plus une seule collectivité ayant la compétence mais des acteurs publics (communes, métropole, région, État) qui proposent divers dispositifs et services, agences ou missions d'accueil pouvant contribuer au final à une stratégie d'ensemble en faveur des jeunes.

Notre but est **d'explorer comment ces chaînes d'acteurs organisent leurs convergences pour mieux agir ensemble**. La bonne articulation de tous pouvant engager une dynamique née du foisonnement des initiatives de terrain mais surtout de leur convergence vers des objectifs partagés.

**Notre angle d'approche** est le suivant :

- **la coopération/coordination à promouvoir entre tous ces acteurs**
- **la recherche d'un cadre partenarial fixant les objectifs communs à atteindre**
- **le rôle pour la Métropole dans ces « alliances co-éducatives »**, en qualité d'acteur disposant de compétences propres ou en qualité d'acteur facilitateur des rapprochements.

## **Temps 1/ Retours d'expériences d'associations œuvrant pour une meilleure alliance éducative**

**Vers un territoire apprenant ?** par Sylvie RIVOL, Secrétaire générale de la Fédération des œuvres laïques du Rhône et de la Métropole de Lyon

Anne-Marie COMPARINI. Vous souhaitez donner du sens à la continuité éducative et préférez une autre formulation : quelle est-elle ? Dans quel esprit général s'inscrit-elle ? Concrètement, qu'est-ce cela suppose pour la Métropole ?

Sylvie RIVOL. On a beaucoup entendu parler de continuité pédagogique pendant le 1<sup>er</sup> confinement et la préparation de la rentrée scolaire. Ce terme traduisait d'abord la volonté de l'Education nationale de ne pas laisser les enfants sans instruction pendant de longues semaines. Nous avons vu à ce moment-là les fortes inégalités qui existaient entre ceux ayant des bonnes conditions de vie et d'apprentissage (soutien des parents, accès à un ordinateur...) et les autres, souvent issus de catégories sociales plus défavorisées, qui n'ont pas accès à ces conditions. Cet enjeu de continuité pédagogique était donc fondamental pour que l'école de la République puisse continuer à jouer son rôle auprès de tous les enfants, même en période de crise.

Notre réflexion nous amène à parler de **la diversité des acteurs qui agissent au quotidien pour la continuité éducative** des enfants et qui sont amenés à coopérer entre eux. A ce titre, **le terme de co-éducation est plus adapté car plus large**. On parle aussi d'**alliances éducatives**. Ce ne sont pas des concepts nouveaux : cela fait longtemps qu'on cherche dans le milieu éducatif à encourager les acteurs à coopérer. De nombreux dispositifs ont émergé en ce sens au gré des différents gouvernements.

Avec le terme de co-éducation, on rappelle d'abord le rôle fondamental et premier des **familles** dans l'éducation des enfants ; le rôle des **institutions** et au 1<sup>er</sup> rang celui de **l'Éducation nationale** ; le rôle des **collectivités locales** qui se sont dotées de plus en plus de compétences qui participent de l'éducation des enfants ; le rôle des **temps d'éducation non formelle** tels que l'éducation populaire, le sport, la culture, les loisirs... Quand on participe à un match de foot, on apprend le respect des règles, le jeu collectif, etc. Tout cela participe de l'éducation des citoyens. Enfin, le rôle des **temps informels** qui prennent tant de place aujourd'hui : le temps de l'information, le temps des écrans, qui participent aussi à nous informer, et parfois aussi à nous « déformer ».

**Ne pas prendre en compte la pluralité de ces acteurs, ne pas chercher à construire des alliances entre eux pour tracer un chemin pour l'éducation des enfants laisserait les familles et l'école bien seules face aux enjeux majeurs auxquels notre société doit faire face.**

De cette philosophie de la co-éducation est née l'utopie des **territoires apprenants, dans lesquels chaque acteur participe de l'éducation des jeunes**. Cela suppose de répondre à deux questions :

- à quelle échelle doit-on réfléchir ces alliances et cette cohérence éducatives ?
- qui a la légitimité pour animer ces alliances ? Car elles ne sont ni naturelles, ni spontanées et qu'il est nécessaire de construire un écosystème cohérent.

Quel pourrait être le rôle de la Métropole ? Chaque territoire, quelle que soit son échelle recèle des richesses, des savoirs enfouis, mais le territoire métropolitain pourrait offrir quelque chose de plus : **la richesse de l'interdépendance des territoires qui le composent**. Il est possible **d'élargir l'expérience éducative au-delà du cadre de la commune et du cadre familial** le plus proche. On dit que l'autonomie est l'un des enjeux les plus importants d'une démarche éducative. **On accède à l'autonomie d'abord par les liens de fraternité et de solidarité**. Il faut savoir rencontrer ces autres, au-delà du 1<sup>er</sup> cercle et des affinités immédiates. Dans une organisation urbaine où la mixité est de plus en plus absente, chez les plus riches, comme chez les plus pauvres, **l'enjeu de recréer les conditions de rencontre et de la découverte de l'autre pourrait être central pour la politique éducative de la Métropole**.

A ce titre, on pourrait identifier trois rôles différents pour la Métropole :

- en tant qu'**acteur de terrain** en raison de ses compétences collèges, sport, protection de l'enfance, université, insertion, etc., elle anime, possède, construit des équipements et organise des services publics. Il pourrait être extrêmement intéressant d'ouvrir les collèges sur le territoire, qu'ils puissent être accessibles en-dehors des horaires scolaires, par exemple pendant les vacances. Il y a eu des expériences cet été dans le cadre des « vacances apprenantes » qui pourraient être évaluées et pérennisées. Ce sont des services essentiels qui contribuent à améliorer la qualité des parcours éducatifs sur le territoire.
- la Métropole pourrait conforter son rôle de **levier sur les politiques éducatives**, sur des sujets qui lui tiennent à cœur comme le Plan Pauvreté, le développement durable, les discriminations, l'ouverture à l'international... Elle pourrait enclencher des synergies, des dynamiques et soutenir des territoires communaux où parfois, on peut constater une carence ou un manque de moyens. Par exemple, l'enjeu de la carte scolaire est essentiel. La Métropole partage cette compétence avec l'Éducation nationale : faire évoluer cette carte scolaire permettrait de retrouver des mixités parfois absentes dans les collèges.
- la Métropole pourrait-elle enfin jouer **le rôle d'ensemblier**, de coordination des acteurs sur cette question éducative ? Comment pourrait-elle contribuer à construire l'écosystème et favoriser la coopération ? La question de la légitimité se pose. Il y a là, en étroite relation avec l'Éducation nationale bien sûr, un rôle d'ensemblier à jouer pour la Métropole. On peut citer

comme exemple les « cités éducatives », concernant des quartiers prioritaires, qui font travailler ensemble des communautés éducatives avec comme chef de file : le collège.

## De l'accompagnement éducatif au mentorat éducatif, par Cécile MICHEL, Déléguée métropolitaine de l'AFEV

Anne-Marie COMPARINI. Au mot d'accompagnement éducatif, l'AFEV préfère aussi un mot plus fort en valeurs. Quel est-il ? Et, compte tenu de vos initiatives en matière d'accompagnement éducatif, quels types de coopération entre associations seraient à valoriser ? Comment la Métropole peut-elle s'impliquer dans ces alliances éducatives ?

Cécile MICHEL. Je suis tout à fait en accord avec l'intervention de Sylvie RIVOL. Nous devons réfléchir ensemble à ce cadre partenarial nécessaire sur le territoire métropolitain. Le 1<sup>er</sup> confinement a mis en exergue les fragilités et les inégalités, scolaires en particulier. Les enfants ont été assignés à résidence, d'où l'injonction de continuité pédagogique qui peut faire débat. C'est l'école qui était d'abord concernée, mais cette injonction nous a tous, acteurs éducatifs, interpellé : quelle est notre place ? Nous nous sommes collectivement positionnés comme partenaires, appuis, soutiens, facilitateurs de cette continuité pédagogique, acteurs de cette co-éducation.

Pendant le 1<sup>er</sup> confinement, l'AFEV a transformé son dispositif de mentorat éducatif en **mentorat d'urgence** pour participer, quelles que soient les situations, à la continuité pédagogique. Il y a eu aussi **un dispositif de connexion d'urgence**, avec la Fondation Break Poverty, pour équiper les familles en ordinateur ou tablette. Nous nous sommes coordonnés avec la Métropole qui a aussi fourni des tablettes aux collégiens pour soutenir la continuité pédagogique.

Aujourd'hui, dans ce nouveau confinement, la réalité est différente mais les inégalités sont toujours présentes. Il y a même une forme d'accélération : **l'école reste dans ses murs mais toutes les sociabilités autour de l'école sont effacées**. Or, il est important de rappeler que ces inégalités, qui se traduisent dans le milieu scolaire par des formes de décrochage, prennent leurs racines dans **les inégalités sociales, territoriales et économiques**. On a grandement baissé les chiffres des jeunes sortant du système scolaire sans diplôme : on est passé de 150 000 à moins de 100 000 jeunes en quelques années, c'est-à-dire 10% d'une classe d'âge. Mais il y a **de grandes disparités selon les territoires** : par exemple, à Vaulx-en-Velin, 40% d'une classe d'âge sort de l'école sans diplôme. Ces inégalités territoriales doivent nous interpeller.

Actuellement, **toutes les sociabilités sont fragmentées**. Or, elles sont nécessaires à la construction de tout un chacun. Cette situation impacte directement les apprentissages. Quand on ne peut pas projeter ses apprentissages dans le réel, ouvrir son champ culturel à d'autres réalités que son cercle familial, on est mis en difficultés dans ses apprentissages scolaires. Tous ces éléments sont à prendre en compte pour prévenir le décrochage scolaire. Il est nécessaire que la Métropole puisse intervenir pour mettre en place et soutenir des dispositifs de prévention du décrochage, voire de rattrapage, dans **une logique d'alliance éducative**.

Parmi les nombreuses actions éducatives de l'AFEV, il y a **le mentorat éducatif, c'est-à-dire l'accompagnement d'un jeune en fragilité sociale ou scolaire par un pair étudiant(e) 2 heures par semaine, dans un cadre partenarial fort. Ce cadre repose sur un acteur éducatif de proximité, généralement au sein de l'école, qui participe au repérage et fixe les objectifs de l'accompagnement**. L'AFEV mobilise les bénévoles et les forme pour qu'ils puissent adopter une posture adéquate et qu'ils

prennent connaissance des outils et ressources locales. On rejoint la notion de richesses territoriales. Il est important que ces accompagnements s'inscrivent dans la proximité et au-delà : théâtres, médiathèques, lieux-ressources méconnus, etc.

A l'AFEV, nous préférons le terme de mentorat car il amène **la notion de réciprocité**. La mobilisation des mentors est également intéressante pour cette génération elle-aussi fragilisée.

Quelle place pour la Métropole pour aller plus loin ? La Métropole peut permettre de combler les trous dans la raquette **en resserrant le maillage des repérants** : les MDM et leurs travailleurs sociaux par exemple sont à même d'identifier les difficultés extra-scolaires ayant un impact sur le parcours des jeunes. Je pense que la Métropole a également un rôle à jouer pour **solidifier le tissu d'acteurs partenariaux sur l'accompagnement des mentors**. Il y a aussi la possibilité de **compléter les dispositifs financiers**, qui existent mais pourraient aller plus loin dans la prévention du décrochage scolaire.

### Questions/commentaires des participants

Jean-Yves LANGANAY. Quelle implication de la Métropole dans **les « cités éducatives »** (ex. Lyon 8<sup>e</sup>) ?

Henri JACOT. Actuellement, il y a quatre cités éducatives sur le territoire métropolitain : Lyon 8<sup>e</sup>, Rillieux, Vaulx-en-Velin et Vénissieux-Saint Fons. Il s'agit d'un cadre partenarial impulsé par l'Etat en politique de la ville et finalisé autour de collèges, comprenant des dimensions pédagogiques mais pas seulement. La Métropole est donc aussi concernée. Et ce point mérite d'être suivi. Actuellement, l'Etat relance un AMI (appel à manifestations d'intérêt) : c'est sans doute une occasion de proposer d'autres territoires avec cités éducatives. Et cela peut être aussi inspirant comme démarche hors quartiers politique de la ville.

Catherine CLANCY. Ne faudrait-il pas **repenser l'espace des collèges** afin qu'ils comportent des lieux d'accueil (hors temps scolaires) pour **favoriser les rencontres des jeunes avec les acteurs** de son territoire ?

Sylvie RIVOL. Des expériences extrêmement intéressantes vont dans ce sens. Cela suppose de repenser l'architecture des collèges. Pour que les espaces puissent être mutualisés (ex. terrain de sport, bibliothèque), ils doivent être accessibles facilement et directement sans avoir besoin d'ouvrir la totalité du collège. De nombreuses associations pourraient effectivement utiliser ces espaces hors temps scolaire, poursuivre des animations complémentaires à celles de l'Education nationale, et permettre ainsi aux jeunes de bénéficier des ressources des bibliothèques, des salles informatiques, etc. Le sujet est complexe car il pose la question du partage des responsabilités.

Patricia DROUARD. Je suis d'accord avec le problème de **la mixité du territoire** comme des collèges et le rôle de la carte scolaire abordé par Sylvie RIVOL. L'aménagement du territoire joue un rôle aussi important. Les collèges sont liés à des écoles et recrutent principalement sur leur secteur afin de limiter les temps de transport. Je rejoins aussi Cécile MICHEL sur le fait qu'il faut sortir les jeunes de leur environnement : voir d'autres quartiers, expérimenter d'autres animations, loisirs, lieux culturels... Certes, il faut travailler avec le quartier mais aussi élargir les lieux où ils peuvent aller et agir.

Cécile MICHEL. Il y a actuellement des écosystèmes d'acteurs assez variés qui animent ou sont en train de construire **des tiers-lieux éducatifs à destination des jeunes**. Ils ont pour objectif de permettre aux jeunes de pouvoir accéder à ces lieux-ressources jeunes même s'ils n'ont pas aujourd'hui les codes de ces espaces, de pouvoir vivre des expériences éducatives entre pairs, avec différents partenaires qui

viennent dans ces lieux. L'AFEV est impliqué dans quatre lieux de ce type : à La Duchère, à Vénissieux (avec des projets éducatifs vers l'industrie en lien avec l'AFPA), à Feyzin, et un projet « apprendre et devenir » avec Unis-cité et d'autres. On a déjà des écosystèmes très territorialisés qui travaillent en réseau pour permettre aux jeunes d'avoir des espaces d'expérimentation autour d'enjeux éducatifs.

Sarah CHEVROT (Culture pour tous, ALLIES). Le pôle Culture pour tous de l'association ALLIES et les services de la protection de l'enfance de la Métropole travaillent à **des expérimentations de remobilisation de collégiens en situation de décrochage scolaire en utilisant le support culturel**. Un travail d'une part sur le parcours de découverte culturelle et d'autre part sur le maillage et la collaboration des acteurs du territoire concerné (MDM, MJC, centres sociaux). La 1<sup>e</sup> expérimentation aura lieu en 2021, nous serons ravis de vous faire un retour.

Alex DELLONG (Alec Lyon). Dans l'esprit de ce qui est évoqué par Sylvie RIVOL, **les établissements d'enseignement artistiques (conservatoires) financés par les collectivités et la Métropole pourraient aussi réserver des espaces ou moments d'ouverture aux associations** du territoire pour favoriser des pratiques artistiques amateurs (ex. pendant les vacances). La Métropole pourrait encourager cette ouverture.

Sylvie RIVOL. **Les colonies de vacances sont une belle manière de permettre aux jeunes de sortir de leur territoire** et de vivre des expériences de vie collective dans un cadre laïque. Il faut penser l'articulation des différents dispositifs entre eux.

Patricia DROUARD. Soulignons pour les colonies de vacances le rôle de la JPA (Jeunesse au Plein Air).

## Temps 2/ Retours d'expériences d'acteurs de la Duchère (Lyon) et de Cusset (Villeurbanne)

### Jean FREBAULT, Past Président du CdD

Anne-Marie COMPARINI. Vous êtes un défenseur du maillage de proximité qui se crée dans des quartiers ou arrondissement pour agir ensemble. Quels enseignements tirez-vous des initiatives existantes ? Dans l'optique de rapprochements autour d'objectifs communs, quel pourrait être le rôle de la Métropole ?

Jean FREBAULT. En tant membre du conseil citoyen de la Duchère, j'ai recueilli des témoignages convergents de la part d'acteurs engagés : éducateurs, médiateurs, MJC, centres sociaux, mission locale, collège, associations comme l'AFEV, club de foot, CIO... Ils forment en quelque sorte « **écosystème** », ils contribuent ensemble, sur un même territoire, à la continuité pédagogique et aux alliances éducatives déjà évoquées, et tout particulièrement **à la prévention et à la lutte contre le décrochage**.

Cette échelle territoriale est très importante, mais doit s'emboîter avec les autres échelles, y compris métropolitaine. D'une part, **la proximité favorise la compréhension des besoins et le contact avec les jeunes**. Ceux-ci ont également la capacité de s'adresser aux acteurs implantés sur place ou régulièrement présents. **Ce maillage territorial permet aussi la mise en place d'une chaîne d'acteurs propice aux coopérations et aux complémentarités**. L'écosystème de la Duchère n'est pas le même que celui de Lyon 8<sup>e</sup> ou de Vaulx-en-Velin car chaque quartier a son histoire, et il y a aussi des territoires

où le maillage des acteurs est très distendu, ce qui ne favorise ni les coopérations ni les relations de proximité avec les jeunes.

Mais on peut dire que lorsqu'ils fonctionnent, les écosystèmes locaux apportent beaucoup. A la Duchère, on peut citer :

- . le « groupe des pairs », composé de représentants des acteurs cités ci-dessus, qui se réunit tous les deux mois, s'informent mutuellement et inventent de nouvelles pratiques ;
- . le rôle de coordination de la mission Duchère ;
- . une coordination 16-25 ans pour connecter les élus à l'ensemble des acteurs agissant avec ce public ;
- . et des pratiques partenariales innovantes (notamment sur la façon « d'aller vers » les jeunes...)

Voici les marges de progrès identifiées et les quatre messages pouvant être adressés à la Métropole :

1. une alerte sur les **invisibles**, c'est-à-dire les plus éloignés des structures. Pour répondre à cela, il faut **renforcer les démarches de l'« aller vers »**. Elles existent mais les éducateurs de prévention spécialisée, en 1<sup>e</sup> ligne, sont à soutenir davantage et l'« **aller vers ensemble** », à plusieurs, est beaucoup plus efficace et favorise l'établissement d'une relation de confiance. Tous mes interlocuteurs ont **alerté sur la fragilisation des ressources humaines** depuis quelques années, en raison de la baisse des subventions, des emplois jeunes, des éducateurs... Pour finir, les jeunes les plus éloignés des structures en pâtissent car les professionnels manquent déjà de temps pour travailler avec les jeunes qui se font connaître.
2. le travail en réseau fonctionne assez peu entre équipes des différents quartiers. Il fonctionne au niveau des directeurs de service, mais moins au niveau des acteurs de terrain, à l'exception des réseaux spécifiques (centres sociaux, MJC...). L'enjeu pour la Métropole pourrait être de **développer ce travail en réseau** afin d'échanger les expériences, de partager les savoir-faire et de valoriser les pratiques innovantes.
3. il y a aussi **des attentes énormes à l'égard de l'Education nationale**. Déjà très présente, elle mène ses propres démarches que les autres acteurs connaissent peu. On peut regretter des liens trop distants avec la **Plateforme de suivi des décrocheurs (PSAD)** gérée par le CIO, et dont le périmètre est excessivement large (Ouest lyonnais). Les décrocheurs suivis sont-ils les mêmes que ceux suivis par les autres acteurs ? Ne pourrait-on pas imaginer des connexions pour gagner en efficacité ? Le rôle essentiel des collèges dans la prévention et le suivi des décrocheurs, est à conforter. Les **lycées professionnels** semblent avoir peu de partenariats et pourraient être mobilisés davantage sur le décrochage : en raison de leurs spécialités, ils n'accueillent par forcément des jeunes vivant dans le quartier.
4. Il y a des attentes fortes à l'égard de la Métropole **d'une stratégie métropolitaine lisible alimentée par une vision du maillage territorial acérée** (diversité et aussi inégalités) **en lien avec les communes**. Les besoins d'informations « top down » et « bottom up » plus fluides et plus intenses entre la Métropole et le terrain se font sentir. La Métropole a un rôle à jouer comme **facilitateur de coopérations** entre services, entre acteurs, entre échelles et institutions (notamment la Région) et **d'organisateur de la transversalité** afin de lutter contre le fonctionnement en silos. Au sein de la Métropole, quatre services sont déjà concernés et ne dépendent pas des mêmes directions : la protection infantile, l'éducation, l'insertion-emploi et la politique de la ville.

## Nicolas BOILLOUX, Directeur du Centre social de Cusset

Anne-Marie COMPARINI. A partir de la réalité de terrain (jeunes des QPV ou hors QPV) et de votre expérience riche en partenariat avec d'autres acteurs de Cusset et plus large de Villeurbanne, validez-vous la nécessité des alliances éducatives ? La Métropole souhaitant construire une politique de la jeunesse dans le domaine de l'accompagnement éducatif, quel pourrait être son apport, venant compléter le plan Jeunes de votre commune ?

Nicolas BOILLOUX n'a pu répondre directement à ces questions *du fait d'un problème de connexion lors de la séance*. Par l'intermédiaire de Jean-Paul MASSON, il a fait part *après le webinaire* du témoignage suivant sur les actions du Centre social de Cusset et de ses relations avec la Métropole :

- **En termes de partenariat général avec la Métropole**, les liens sont réels entre le Centre Social et la Métropole. Ainsi le Centre Social a un lien partenarial **avec les MDM**. Le service social de la MDM dirige des familles vers le Centre Social pour une prise en charge pour des activités type Accueil de Loisirs. Et une subvention globale, même modeste, est apportée au titre de l'aide à l'enfance. A l'inverse, le centre social oriente vers les services de la MDM (action sociale et PMI) des personnes ou familles concernées par des problèmes d'accès aux droits ou de protection de l'enfance. Avec un fonctionnement global plutôt satisfaisant, on peut juste regretter que l'organisation des MDM ne permette pas toujours une réactivité forte, notamment s'agissant de demandes d'aides financières aux familles (accès aux loisirs).
- Le partenariat se fait également par les **dispositifs d'insertion** (RSA et « Itinéraires emplois renforcés » via le FSE). Pour ce qui concerne cet aspect sur les territoires en Politique de la Ville, la présence de la Métropole est plus factuelle, d'abord lors des permanences, et en ce qui concerne les informations et les moyens d'accompagnement. Le Centre Social associe à l'insertion professionnelle un aspect insertion sociale dans le cadre de l'animation générale.
- Sur le **thème éducatif**, le Centre social intervient dans le cadre de sa mission en coopération avec les écoles et le collège (aide au devoir, ...). Mais aussi en accompagnement des parents. Ainsi dans la période particulière du premier confinement et de la fermeture des écoles, il a assuré une aide logistique et éducative aux parents qui ne disposaient pas des moyens informatiques suffisants. Le lien avec la Métropole a été à ce stade quasi-inexistant.
- **En termes de présence sociale sur le terrain**, deux médiateurs sociaux ont été financés et embauchés il y a 18 mois par le Centre Social. Ils sont présents sur le terrain du territoire prioritaire Monod-Baratin, du mardi au samedi. Ils sont là pour être à l'écoute et donner des **réponses en termes d'accès aux droits communs aux jeunes, mais aussi à des adultes, et leur proposer des démarches en matière d'emploi, de formation, de logement, de santé, etc.** Deux animateurs ados-jeunesse complètent cette organisation et interviennent dans une démarche d'écoute, d'orientation, d'aide. Les rencontres conduisent à des discussions qui s'élargissent à des problèmes de vie. Dans ce domaine, le

partenariat avec la Métropole est encore ténu. Toutefois, le recrutement prochain de deux éducateurs de prévention – dans le cadre du plan pauvreté – permettra un réel partenariat de terrain entre MDM et Centre Social. L'engagement des MDM, dans cette configuration, permettra une meilleure efficacité de terrain

- **Soulignons l'effet levier de la politique de la Ville.** La réalité est que le fait d'être en QPV, dans le cadre du Contrat de Ville de la Métropole et de sa convention d'application sur Villeurbanne, apporte un financement non négligeable qui permet de pérenniser les actions entreprises. Par contre, il faut être clair sur le fait que certaines missions du Centre Social ne couvrent pas l'ensemble de son territoire d'intervention. Ainsi, des secteurs du quartier Cusset ne sont pas touchés ou le sont peu, parce qu'ils ne sont pas inscrits en politique de la ville. Les financements apportés au QPV n'ont pas d'équivalent dans le financement global du centre social, alors même que certains îlots à l'intérieur du quartier connaissent des difficultés économiques et sociales proches de celles du QPV (pauvreté, problématiques sociales de tous ordres, monoparentalité, etc.) et ne sont pas financés.
- **Un mot pour conclure sur le lien avec le culturel.** Un partenariat existe entre le Centre Social et le Théâtre de l'Iris pour un groupe d'enfants pour qui la pratique du théâtre les aide à prendre ou reprendre confiance en eux. C'est une action menée depuis plus de 15 ans.  
Par ailleurs, le TNP est intervenu sur le secteur de Jacques Monod (QPV) ; par contre, ce type d'intervention, même s'il présente de l'intérêt, n'a pas toujours les résultats attendus ; en fait, il manque l'appropriation par les habitants, jeunes ou adultes, du fait d'un montage de projet pas toujours suffisamment partagé, au départ, avec eux.  
Autre exemple, actuellement la « Compagnie des Non Alignés » est en résidence sur le quartier pour une durée d'un an et demi. C'est un projet financé par la DRAC et la Ville de Villeurbanne, avec un partenariat associant le Centre Social, les Ecoles, le Collège, le Forum Réfugiés. Du fait de la durée, la résidence permettra de travailler avec les habitants et leur attente à partir de plusieurs modèles culturels : texte, son, slam, musique, etc. Ce type d'intervention liée à la culture immergée dans la vie d'un quartier permet une ouverture à une démarche culturelle à partir des réalités de chacun, sans imposer un modèle culturel à priori. Sans s'inscrire nécessairement dans la Charte culturelle de la Métropole, il témoigne d'une démarche qui mériterait d'être développée.

### Questions/commentaires des participants

Thomas PETRAGALLO. Les parents sont le premier maillon de la chaîne. C'est à eux d'initier la démarche, d'y prendre part, d'assurer leur mission de parents. C'est à nous de les aider quand ils n'en sont pas capables ou que la barrière de la langue est trop importante. **En impliquant les parents comme les jeunes, on est gagnant sur tous les plans** : l'intégration comme la prévention du décrochage.

Anne-Marie COMPARINI. C'est un aspect qui est effectivement moins présent dans les interventions de ce soir faute de temps, mais des initiatives figurent déjà dans nos contributions. Les initiatives incluant les familles sont effectivement très importantes. L'entrée au collège est parfois difficile à vivre dans certaines familles. Madame GINOT de l'ACEPP, si elle avait été disponible aujourd'hui, aurait pu nous éclairer sur les moyens d'associer famille et Education nationale, même si cela dépasse les compétences de la Métropole. **Il est important que les familles en difficulté retrouvent l'envie de contribuer à l'éducation de leurs enfants.**

Jean-Paul MASSON. Je voudrais rappeler que **les parents et la parentalité sont des axes prioritaires des centres sociaux.**

Catherine CLANCY. Pour renforcer les liens entre les citoyens et la Métropole, il faudrait améliorer la connaissance de l'institution qui reste très méconnue. Les MDM devraient offrir plus d'informations et donner la possibilité aux directions des services d'y tenir des permanences pour être au fait des problématiques de terrain. Je sais très bien que les chefs de projet font remonter des informations, mais **rien n'est aussi utile et apprenant que d'écouter régulièrement les demandes du terrain.**

Denis COLONGO. La question de la proximité est essentielle car elle permet la création de liens et d'interconnaissances nécessaires, notamment pour tenter de rendre visible les invisibles. **Tisser des liens entre l'Ecole de la République et l'Education populaire est important.**

Sylvie RIVOL. Développer le travail en réseau dans les quartiers, favoriser les formations croisées d'acteurs... Il existe une expérience très riche sur le territoire de la Duchère : **une formation croisée des enseignants et personnels périscolaires, animée par la Fédération des œuvres laïques.** On pourrait étendre cette expérience aux collèges et associations partenaires ?

Jean FREBAULT. Je soutiens ce qui a été dit sur les parents. A la Duchère, nous avons rencontré des mamans, dont beaucoup issues de l'immigration, qui demandaient d'être accompagnées pour mieux suivre les devoirs de leurs enfants. Quelques formations existent, à renforcer. A Villeurbanne, je voudrais souligner que les centres sociaux sont plus en avance que d'autres, notamment sur les questions d'insertion, de PLIE... Cela illustre la diversité des situations sur le territoire.

Je voudrais redire **le rôle essentiel des éducateurs de la prévention, qui devraient être davantage soutenus** : beaucoup sont incompris et considérés comme des « pompiers », en réaction immédiate à des événements dans les quartiers, alors que leur rôle s'appuie sur un travail de longue durée et sur la construction d'une relation de confiance. Les arbitrages budgétaires ont joué à leur défaveur.

Laurence BOFFET (Vice-présidente déléguée à la participation et aux initiatives citoyennes). **La prévention et le travail social de terrain ont été les parents pauvres et les 1es victimes des plans de restriction budgétaire de l'Etat.** Enormément de postes ont été supprimés depuis 2008. Aujourd'hui les éducateurs ont trop de jeunes à suivre et ont beaucoup de mal à faire autant de terrain qu'auparavant. Les MDM sont également en souffrance parce qu'elles n'ont pas été assez soutenues dans les mandats précédents et ont été victimes aussi des coupes budgétaires, y compris de l'Etat. Elles ne sont pas non plus réparties de façon régulière sur le territoire, certaines d'entre elles souffrent plus que d'autres pour cette raison. Au moment de sa création, la Métropole n'a pas eu le temps de mettre en place des politiques générales et transversales sur la manière dont sont prises en compte les usagers, notamment les jeunes. C'est un travail qu'on redémarre sur ce mandat avec **une forte volonté de rééquilibrage territorial et de retravailler ces politiques.** Cela prendra malheureusement du temps. L'idéal serait effectivement que les MDM soient capables d'être des bonnes interfaces. Pour l'instant, c'est assez disparate.

Quant à mettre tout le monde autour de la table, effectivement, la Métropole peut intervenir sur certains points, pour d'autres, ce n'est pas son rôle. On peut par exemple **jouer le rôle de facilitateur** mais les collègues choisiront ce qu'ils veulent développer.

Concernant les tiers-lieux, un comité de pilotage vient d'être lancé sur cette question.

Je rejoins la plupart des remarques qui ont été faites mais nous n'avancerons pas sur tout à la même vitesse.

### Temps 3 / Retours d'expériences d'alliances co-éducatives prenant en compte les transformations technologiques et sociétales

Caroline GALUMBO, Responsable de la Cyber-base de la MJC de Bron

Anne-Marie COMPARINI. Vous portez un regard transversal sur l'outil numérique et son utilisation auprès des jeunes. Pour vous, cette pratique n'est pas qu'utilitaire mais une aide à la construction de leur esprit critique. Comment des synergies à l'échelon de proximité et au niveau d'une stratégie métropolitaine, peuvent-elles renforcer l'existant mais aussi ouvrir tout le territoire au profit de l'éducation/formation des jeunes ?

Caroline GALUMBO. Le numérique est un enjeu fort dans l'accompagnement de la construction des futurs citoyens. Le jeune se construit aujourd'hui aussi dans des espaces privés et publics, des espaces d'éducation formelle et informelle. Le numérique impacte ces différents espaces. Il faut **penser le numérique comme la continuité de l'espace public**. C'est peu pris en compte par les acteurs et les parents, alors que les pratiques adolescentes (culturelles, construction de soi, etc.) se déclinent dans le numérique. **Ces pratiques numériques ont l'avantage d'être émergentes**, alors que les pratiques adolescentes sont peu visibles : les jeunes se confient peu, à leurs pairs le plus souvent (ex. sexualité) ou à des tiers de confiance, comme les éducateurs. La communication avec les adultes reste rare car teintée de méfiance.

Si le numérique est une continuité de l'espace public, il doit être pris en compte par les acteurs de terrain. C'est déjà le cas, mais je constate que les acteurs ont une représentation souvent négative du sujet et qu'ils ont rarement une vision des problématiques sociales associées. Par exemple, on met souvent en avant les questions de prévention contre les addictions aux écrans ou aux jeux vidéo. Or, **en intégrant les questions sociales dans la formation des acteurs, on leur permet d'accompagner les jeunes sur les réels questionnements et sans jugement**. Un centre social nous a récemment demandé de faire une intervention sur les dangers des réseaux sociaux. Cette demande était motivée par le fait qu'un jeune avait dévoilé sur les réseaux sociaux la relation de deux autres adolescents. Pour nous, le numérique n'est que la face émergée de l'iceberg, les vraies questions se situent au niveau de l'intime, du privé, du secret. Plus que les réseaux sociaux, ce sont les questions « qu'est-ce qu'un secret ? Qu'est-ce que cela veut dire de trahir un secret ? » qui doivent être abordées avec ces jeunes. C'est une question éducative et sociale, et non numérique.

Si je remets cela dans le contexte d'une action partenariale territoriale, la co-éducation implique de faire en sorte que **chaque acteur qui intervient dans la construction du futur citoyen doit pouvoir travailler en lien avec les autres**. En premier lieu, la famille. Lorsque le cadre familial présente des faiblesses, le 1<sup>er</sup> cadre est l'école, à partir de 6 ans auparavant et 3 ans maintenant. De nombreuses familles gardent les enfants jusqu'à l'âge de la scolarité et n'ont pas d'interaction avec des acteurs éducatifs pendant plusieurs années car après 3 ans généralement, il n'y a plus de consultations à la

PMI. À Bron, il y a des consultations jusqu'aux 6 ans de l'enfant. Puis il y a les acteurs de l'éducation informelle qui ont besoin d'être formés au numérique et à ses implications. Leur rôle est aussi de pouvoir former les parents.

Sur le territoire de Bron, nous avons mis en place un projet sur la parentalité et le numérique. La Cyberbase ne capte pas les familles, c'est **pourquoi je me suis impliquée dans les dispositifs territoriaux existants où se trouvent les parents**. J'interviens dans les « Cafés des parents », pas directement sur le sujet des écrans, mais sur les questions du cadre à poser avec son enfant, de l'alimentation, du sommeil, de la continuité des apprentissages, etc. **On remet ainsi le numérique à la bonne place** et on va permettre aux parents de prendre acte que la problématique n'est pas le numérique mais autre chose.

Un comité sur la co-éducation a été mis en place à Bron, initiée par le programme de réussite éducative, où sont présent les acteurs de l'éducation formelle et informelle. Je voudrais souligner l'importance d'une vision à l'échelle territoriale de proximité, sur un quartier ou un territoire plus large, comme pour Bron. Le confinement a été révélateur de la dynamique et des synergies créées par ce comité car **l'interconnaissance des acteurs et les habitudes de travail conjoint, ont permis la réactivité nécessaire sur les problématiques sociales et éducatives urgentes durant cette période**.

Quels rôles pour la Métropole ?

- Je rejoins les précédentes interventions : **favoriser l'interconnaissance et la mise en réseau d'acteurs**. J'ai par exemple peu d'interactions avec les MDM, à l'exception de quelques interventions conjointes. Dans les différents réseaux où je suis présente, la Métropole ne l'est pas. Nous n'avons pas de comité local pour la santé mentale ou il balbutie. Je n'ai pas d'interactions avec la Métropole sauf sur la question de l'accès aux droits, alors que ce n'est pas le seul champ de compétences des MDM.
- La Métropole pourrait également **agir dans le champ de la formation** : nous avons déjà parlé avec la DINSI et le réseau d'inclusion numérique. L'idée n'est pas qu'elle porte toutes les formations mais qu'elle les rende visibles et participe à la co-construction et la mutualisation des contenus.

[Florence BELAEN, Directrice Culture, sciences et société de l'Université de Lyon](#)

Anne-Marie COMPARINI. La Boutique des Sciences rapproche des associations ou collectifs de citoyens et une équipe universitaire, et leur permet ainsi de bénéficier de leur expertise et d'expérimenter des approches innovantes. Parlez-nous de cette initiative qui présente de nombreuses opportunités pour « muscler » l'activité des associations et répond aux attentes de formation appliquée des étudiants.

Florence BELAEN. La Boutique des sciences s'adresse à des étudiants de l'Université de Lyon, mais part de la demande sociale, **des demandes de collectifs de citoyens** (associations, conseils de quartiers...) **qui présentent un intérêt pour leur propre développement et un intérêt général**. Il s'agit d'une étude d'impact, d'une expertise juridique, d'un business model, d'une expertise scientifique, etc. Ces collectifs n'ont pas toujours le moyen d'avoir recours à des consultants, des experts, etc.

Depuis 7 ans, la Boutique des sciences accueille ces demandes et recrute des étudiants en master susceptibles d'y répondre au cours d'un stage de recherche au sein du monde associatif. Nous avons pour cela un collectif scientifique pluridisciplinaire et sélectionnons une trentaine de questions par an, émanant par exemple de France Alzheimer, du conseil de quartier de Montchat, de la TASE... **Le comité**

**scientifique est attentif à la pertinence des questions et permet la mise en relation des jeunes, du monde associatif et du monde de la recherche**, car les étudiants sont encadrés par des responsables pédagogiques de très haut niveau. C'est de **la recherche participative**. L'étudiant va éprouver ses connaissances sur le terrain et mener ce projet de recherche appliquée, avec méthode, objectivité, etc.

Ces dispositifs sont fréquents dans les pays anglo-saxons car ils sont sensibles à l'impact territorial des universités et aux rôles qu'elles peuvent jouer au sein du territoire. Pour les jeunes, ce dispositif leur permet d'être face à des situations concrètes et de vrais besoins sociaux (ex. aménagement d'un appartement de 30m<sup>2</sup> pour une famille monoparentale, avec Habitat et Humanisme). Ils humanisent ainsi leur professionnalité. Ils apprennent également le jeu d'acteurs, les difficultés, le fonctionnement du monde associatif, etc. et deviennent peu à peu des « professionnels citoyens ». Les compétences acquises sont nombreuses : savoir écouter et comprendre une demande, la problématiser, élaborer/choisir une méthode, rendre compte de ses résultats, etc.

**Ces dispositifs hybrides correspondent au 21<sup>e</sup> siècle**. Nos étudiants ont envie d'être formés et d'obtenir leur diplôme et ils ont des valeurs. Les étudiants recrutés sont des très bons étudiants qui voient l'intérêt d'être plongés dans des réalités. Ils veulent être acteurs de leur carrière, travailler avec une éthique, se sentir utiles, d'être responsabilisé, de traiter des enjeux sociaux et environnementaux.

On souhaite être encouragé dans ces dispositifs hybrides. Ils demandent du temps : recueillir la demande sociale et y répondre... Mais au-delà de cela, il s'agit de **construire des ponts entre les mondes universitaire et associatif, de partager les connaissances avec ceux qui en ont besoin**.

+ d'infos : <https://boutiquedessciences.universite-lyon.fr/accueil-bds-72471.kjsp>

Nous nous inscrivons dans l'éducation populaire mais sommes des acteurs scientifiques et techniques. **Mettre en contact chercheurs et société civile fait partie de nos missions**. Nous organisons des événements pour cela :

- Le dispositif « Pop Sciences Jeunes » met en contact des doctorants et des lycéens ou collégiens lors de speed dating afin de partager ce qu'est la recherche, une thèse, etc. (<https://popsciences.universite-lyon.fr>)
- L'an passé, un événement à la Duchère a permis à 150 médiateurs, chercheurs, doctorants de débattre avec les jeunes de grands sujets scientifiques : intelligence artificielle, voyages dans l'espace, clonage... On a senti l'appétit des jeunes pour ces sujets et l'intérêt des pour ce type de dispositifs. Et cela présente aussi un intérêt pour les universitaires de sortir de leur campus et d'écouter les citoyens. Les questions naïves sont souvent très riches.
- En 2021, nous irons au musée archéologique de Saint Romain en Gal avec l'agglomération de Vienne. Je pense que ces dispositifs de rencontres directes sont indispensables.

## Questions/commentaires des participants

Caroline GALUMBO. Je signale un dispositif ressources : les Promeneurs de Net qui proposent une présence éducative en ligne (<https://www.promeneursdunet.fr/>). Créer, maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir : les Promeneurs du Net, c'est une autre manière d'être en relation avec les jeunes sur Internet.

## Rapport d'étonnement et priorités par Henri JACOT, Vice-Président du CdD

Ce webinaire est un point d'étape et viendra, avec le webinaire 2, compléter nos travaux. Nous avons tous et toutes été impressionnés par le foisonnement et la richesse de ces interventions : les points forts mis en avant et les attentes.

Nous n'avons pas pu tout aborder suffisamment. En particulier, je voudrais souligner l'importance de **la prise en compte des jeunes en déshérence sociale**, susceptibles de rejoindre des réseaux de délinquance ou le séparatisme (et pas uniquement religieux). Jean Frébault a mentionné ce point en parlant de la prévention. Et Michel Rouge, membre de notre bureau qui n'a pas pu être là aujourd'hui, a attiré notre attention sur le fait qu'en la matière un « **accompagnement social et éducatif, préventif et réparateur** », reste nécessaire ; ce dont la Métropole semble consciente.

Plus généralement, ce webinaire a mis au jour une forte cohérence et convergence entre les participants **pour une approche co-éducative et la nécessité pour sa mise en œuvre d'écosystème, d'alliances, de cadre partenarial**. Il y a un accord large également sur l'intérêt d'une double dynamique : le volet défensif/préventif et le volet positif pour promouvoir et favoriser auprès des jeunes la meilleure insertion possible.

Il nous reste 3 questions à approfondir :

1. **Quel est l'accord et le souhait de la Métropole d'exercer un rôle de facilitateur ?** Elle ne peut se positionner comme chef de file dans le champ de l'éducation mais peut faciliter la co-éducation en mobilisant ses propres compétences et en rapprochant les silos.
2. **Quel cadre partenarial construire entre les différents acteurs ?** Nous avons déjà abordé dans plusieurs de nos précédentes contributions la nécessité de repérer les acteurs de manière mobile et agile, car certains sont des têtes de réseaux permanents, d'autres n'interviennent que sur un territoire resserré. S'y ajoute pour notre thème la nécessité d'élargir ce repérage aux citoyens ne faisant pas forcément partie d'une association : les étudiants comme ceux recrutés par l'AFEV, les seniors souhaitant se mobiliser sur leur territoire, les parents réunis par exemple au sein des universités populaires de l'ACEPP. Et bien sûr, les acteurs publics ; avec l'Education nationale, dont on connaît les efforts, en 1<sup>er</sup> ligne, même s'il est possible d'aller plus loin, notamment dans la cohérence de ses périmètres avec ceux de la Métropole.
3. **Quid de la territorialisation ?** Quelle articulation avec les communes, décisives sur les questions concernant la jeunesse ? Quelle est la place des CTM ? De la Région qui met en place actuellement l'agence de l'orientation des jeunes, reprenant une partie des missions grand public de l'ONISEP ? Si la Métropole met en place une stratégie métropolitaine de la jeunesse et le cadre partenarial ad hoc qui doit aller avec, elle devra s'articuler avec les Communes. Chacune a ses spécificités, son histoire. Est-ce que la question de la jeunesse a sa place dans le Pacte de cohérence métropolitain ?

## Laurence BOFFET, Vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à la participation et aux initiatives citoyennes

Je ne pourrai répondre à toutes les questions car certains sujets doivent être construits ensemble, avec vous et avec d'autres représentants de l'exécutif. Il faudra le préciser avec les Vice-présidents concernés, notamment ceux du groupe de travail « Métropole émancipatrice » déjà constitué : les

Vice-présidents en charge des collèges, de la culture, de la vie associative et du sport, des territoires et du Pacte de cohérence métropolitain et moi-même. Il me semble que nous sommes dans le même état esprit. Nous souhaitons casser le travail en silos qu'on retrouve dans les collectivités locales. C'est un travail au long cours qui implique de changer les pratiques des élus et des services, qui sont souvent en difficulté pour réaliser des travaux transversaux. Je défends l'idée que la Métropole peut être facilitatrice.

Le cadre partenarial est effectivement à construire.

A propos de la mobilisation citoyenne, nous travaillons actuellement à la mise en place d'un revenu de solidarité jeunes, qui ne sera pas suffisant au regard des besoins très importants et qui devrait être pris en charge par l'Etat. Nous sommes aussi en train d'élaborer deux types de concertation : l'une avec des jeunes et usagers, l'autre avec des acteurs associatifs et des jeunes. Ce travail devrait dépasser le sujet du revenu de solidarité : nous avons besoin d'échanger sur la jeunesse et d'inclure les jeunes de ces discussions.

Enfin, en lien avec la territorialisation et les CTM, nous devons nous demander pour chaque sujet en quoi la Métropole peut être utile. Nous avons à réinventer démocratiquement, institutionnellement, la Métropole et ses espaces territoriaux. Nous travaillons avec les Communes dans le cadre du Pacte de cohérence : le dialogue se passe bien, il dépasse le cadre de la jeunesse, et reste très important pour le maillage des territoires. Les cadres partenariaux finaux restent à discuter.

Il sera intéressant de faire remonter vos travaux et d'échanger avec les Vice-présidents concernés. Je n'ai pas d'inquiétudes sur les messages mais c'est bien le « comment » qui nous questionne le plus !

### **Clôture du webinaire par Anne-Marie COMPARINI, Présidente du CdD**

Merci à tous, participants extérieurs et membres du CdD. Nous nous retrouvons le 17 décembre pour notre webinaire sur l'insertion professionnelle des jeunes adultes.

Il existe de belles choses sur le territoire, produites par des associations ou des collectifs, et qui malheureusement restent méconnues. Vous pouvez continuer à partager vos exemples et initiatives, qui trouveront leur place dans la contribution.

\*\*\*

## PERSONNES PRESENTES AU WEBINAIRE DU 3 DECEMBRE 2020

ALBET	Myriam	ALLIES - Pôle Culture pour tous
ANTONA	Marie-France	Comité d'habitants et commerçants du quartier Moncey-Lyon3
BARTIER	Jacques	EGEE RHONE ALPES
BARCHI	Mohamed	Conseil citoyen Secteur Est-Vaulx en Velin
BELAEN	Florence	Université de Lyon (COMUE)
BLAZY	Simone	CdD - Personne qualifiée
BOFFET	Laurence	VP Métropole de Lyon
CHEVROT	Sarah	ALLIES - Pôle Culture pour tous
CLANCY	Catherine	CdD - Citoyenne volontaire
COLONGO	Denis	SCOP Rhône-Alpes
COMPARINI	Anne-Marie	Présidente du CdD
DELLONG	Alex	ALEC Lyon
DROUARD	Patricia	FSU
EYRAUD	Denis	UCIL
FABRY	Christine	ACPPA
FREBAULT	Jean	CdD – Past Président
GALUMBO	Caroline	Cyber-base – MJC Bron
GARCIN	Anne-Laure	Métropole de Lyon / DPDP
GESQUIERE	Gilles	Université de Lyon (COMUE)
GUIONNET	Michèle	Institut Carrel - CPME
JACOT	Henri	VP CdD
LANGANAY	Jean-Yves	Conseil de Quartier Vilette/Paul-Bert Lyon 3 <sup>ème</sup>
MASSON	Jean-Paul	UCIL
MICHEL	Cécile	AFEV
MUCHADA	Elsa	Conseil de Quartier Lyon 6 <sup>ème</sup>
PERROSSIER	Marie-Noëlle	ATD Quart-Monde
PETRAGALLO	Thomas	CTM - Rhône-Amont
RICHARD	Alexandre	CdD – Citoyen volontaire
RIVOL	Sylvie	FOL 69 – Ligue de l'enseignement
ROUBINET	Violaine	Urb'art
TAVERNIER	Michel	ENAXION